



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musée du Louvre

Question écrite n° 11345

## Texte de la question

Mme Martine Billard attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la question de l'avancement des travaux autour du musée du Louvre. Les travaux ont débuté il y a vingt ans et seraient achevés à 95 % alors que l'échéance initiale était prévue pour 1996. Pendant ce temps, cinquante-six baraques de chantier de marque Modulobase sont maintenues sur site pour quelques ouvriers, avec un service de gardiennage travaillant sept jours sur sept, continuant à alimenter les dépenses de fonctionnement afférentes. La norme européenne prévoyant 4 mètres carrés par ouvrier, intégrant les surfaces pour vestiaires, toilettes, douches et cafétéria, les baraques de chantier mentionnées peuvent accueillir trois à quatre ouvrier chacune. Le maintien sur site des cinquante-six baraques pour une dizaine d'ouvriers entraîne donc des dépenses inutiles sur le budget public. Hormis l'aspect financier, elle souligne également le caractère inesthétique des baraques dans les douves du Louvre que le chantier réduit à servir de dépotoir pour les passants. Aussi lui demande-t-elle de lui indiquer quel échéancier est retenu pour achever la tranche commencée de travaux du Grand Louvre, afin de limiter la déperdition des moyens de son ministère et de rendre à ce monument toute sa beauté.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avancement des travaux entrepris autour du musée du Louvre. Les chantiers actuellement en cours ne relèvent pas pour l'essentiel du projet Grand Louvre, dont la conduite sur vingt années a constitué un succès important puisque la fréquentation et les surfaces du musée, qui constitue un pôle scientifique de référence, ont doublé. En outre, le musée participe grandement à la démocratisation de l'accès à la culture (30 % des visiteurs bénéficient de l'entrée gratuite). La restauration de la galerie d'Apollon, financée par le mécénat, explique la présence d'échafaudages et de baraques autour de l'établissement. Les projets d'aménagement du circuit de la Méditerranée orientale et de la cour Visconti, financés également par le mécénat, sont sur le point d'être lancés. Le Louvre est un palais immense dont la préservation requiert un entretien continu. Le maintien de l'intégrité patrimoniale de cet ensemble insigne nécessite parfois la présence d'installations de chantier autour de l'établissement : ainsi, un plan décennal d'entretien du palais (clos et couvert), défini par l'architecte en chef des Monuments historiques, est-il mis en oeuvre depuis 2001 par la direction du musée. La réfection du toit de la salle des Etats (salle dévolue à la Joconde) explique actuellement la présence d'une baraque de chantier. En dehors des chantiers, des préfabriqués abritent également une partie des personnels dans les douves du palais ou dans les jardins au pied du pavillon de Flore. Ces installations, indispensables pour conserver au musée du Louvre toute sa splendeur, ne sauraient être que provisoires.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Billard](#)

**Circonscription :** Paris (1<sup>re</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11345

**Rubrique** : Patrimoine culturel

**Ministère interrogé** : culture et communication

**Ministère attributaire** : culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 février 2003, page 654

**Réponse publiée le** : 2 juin 2003, page 4257